



Membres du conseil,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui un rapport présentant à la fois la situation financière de l'arrondissement au terme de l'année 2014, les perspectives financières de l'exercice en cours ainsi que les principales orientations budgétaires pour 2016 et celles du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018. Est également déposée la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ pour un même cocontractant.

Résultats financiers 2014

Le budget 2014 prévoyait des dépenses de fonctionnement de 44 556 300 \$. Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 41 689 400 \$. Compte tenu de diverses affectations pour des dossiers spéciaux, l'exercice 2014 s'est soldé au chapitre des dépenses par un écart favorable de 2 954 800 \$. Quant aux revenus non fiscaux à la fin de l'exercice, ils se sont avérés excédentaires de 687 916 \$ sur les prévisions de 2 042 700 \$ du budget 2014. Il faut également ajouter un montant de 1 625 730 \$, qui résulte de toutes les corrections budgétaires apportées par les services corporatifs sur différents dossiers au fil de l'année 2014.

Ces écarts totalisent un surplus de gestion de 5 268 394 \$ en grande partie attribuable aux économies de 1 381 700 \$ en coûts de déneigement étant donné les faibles précipitations de l'hiver 2014 et à la diminution de 1 177 200 \$ en coûts liés aux dossiers de Santé et sécurité au travail.

Ces résultats financiers de 2014 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement.

Les réalisations 2014

Les nombreuses mises en chantier de projets d'infrastructures et d'immobilisations ont contribué à faire de 2014 une année marquante dans la poursuite de l'amélioration des parcs, espaces verts et aires de jeux afin de permettre aux familles de fréquenter des parcs plus modernes, conviviaux et sécuritaires.

- Au parc Lefebvre, un miniterrain de soccer a remplacé le terrain de baseball, du mobilier urbain a été ajouté et les sentiers ont été refaits autour des aires de jeu installées en 2013.



Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle



- Au parc Jeannotte, trois jeux de pétanque, jeu très populaire, ont remplacé les jeux de croquet. Le mobilier et les sentiers ont été réorganisés, l'éclairage modifié afin d'assurer la sécurité des usagers et allonger la saison d'activités. Enfin, dans un objectif de réaménagement de l'ensemble du parc, un module de jeu pour enfants de 5 à 12 ans est prévu en 2015.

- Au parc Riverside, le revêtement des aires de jeu pour enfants a été refait et le secteur de la pergola réaménagé pour améliorer la sécurité piétonne.

- Le « skatepark » a été réinstallé au parc Raymond près de l'école secondaire.

- Dans divers parcs, des améliorations ont été apportées aux sentiers piétonniers et aux modules de jeux pour assurer la sécurité des usagers. Des contenants adaptés à la collecte sélective et aux déchets ont été ajoutés dans certains parcs.

- L'arrondissement a entrepris un plan de rénovation du centre sportif Dollard-St-Laurent. En 2014, les travaux ont touché la ventilation, le système de chauffage et la chute à neige. D'autres améliorations sont prévues en 2015 liées à la présence de la nouvelle aire de jeu l'Aquaciel.

Il y a également la réfection de nos rues qui a toujours été l'une de nos priorités. D'ailleurs, selon une étude de la Ville de Montréal parue en 2014, LaSalle se classe au 3^e rang sur 19 arrondissements pour la qualité de ses chaussées. Voici quelques travaux de 2014 :

- Sur la 5^e Avenue, entre Centrale et Broadway, il y a eu reconstruction de l'aqueduc, des trottoirs et de l'asphalte et repavage de la section de Broadway à Champlain, ce qui complétait les travaux d'aqueduc et d'égout des années précédentes sur la section de Centrale au boul. LaSalle.

- Réfection du revêtement bitumineux des rues John Campbell, terrasse Cyrenne, boulevard LaSalle (entre les rues Bélanger et Strathyre), Parent (entre la 75^e Avenue et la rue Carignan), ainsi que le boulevard Champlain (entre le boulevard LaSalle et la rue Centrale et entre les rues Raymond et Gagné).

- Travaux d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 3^e Avenue, entre Édouard et le boulevard LaSalle.

- Reconstruction de sections de trottoirs sur diverses rues.

- Conformément à notre Pacte vert et pour diminuer l'impact négatif des îlots de chaleur, les rues John-Campbell et Parent, qui étaient plus larges qu'une rue résidentielle normale, ont été ramenées au standard de 11 mètres afin de créer une bande gazonnée plantée d'arbres.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2016-2017

Le programme triennal d'immobilisations 2015-2017 prévoit des investissements totaux de 15 396 000 \$. En 2015, LaSalle a investi 5 132 000 \$ dans son PTI :

- 1 000 000 \$ pour la réfection de parcs
- 1 500 000 \$ pour la réfection routière
- 1 432 000 \$ pour la réfection de bâtiments municipaux
- 600 000 \$ pour le remplacement de véhicules
- 600 000 \$ pour la réfection des piscines



Les indications préliminaires pour l'exercice financier 2015

L'année 2015 est la première année de la Refonte du financement des arrondissements qui nous permet d'amorcer le redressement du financement de LaSalle prévu sur cinq ans. Cela signifie qu'en 2019, LaSalle devrait enfin recevoir le plein financement pour son fonctionnement et corriger la dotation historique inéquitable que nous avons depuis des années. L'étalement sur cinq ans de l'augmentation ne règlera pas nos problèmes d'un coup, mais nous pourrons préparer les prochains budgets sans recourir aux surplus et amorcer l'allègement du fardeau fiscal des LaSallois.

Le budget des dépenses de 2015 est de 44 726 800 \$, soit 170 500 \$ de plus qu'en 2014. Les revenus anticipés au budget 2015 sont de 1 190 900 \$.

Orientations budgétaires 2016

Notre budget 2016 sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil le 23 septembre. Afin d'assurer la pérennité des actifs de l'arrondissement et répondre aux besoins des LaSalloises et LaSallois, ce budget reflétera nos efforts pour préserver les services de proximité et continuer d'investir dans nos équipements tout en réalisant notre vision du développement de LaSalle.

Bien sûr, l'annonce par Montréal d'une réforme du financement des arrondissements et par conséquent de la révision à la hausse de notre dotation nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. La situation prendra plusieurs années à se rétablir, alors que nous devons répondre aux attentes de Montréal en matière de réduction de la main-d'œuvre, de rationalisation des services, etc.

Montréal a amorcé l'harmonisation de certains services traditionnellement rendus par les arrondissements comme le transport des matières résiduelles et le déneigement. Ce sont des changements qui affecteront notre gestion locale. Tout ce travail est à réaliser.

Le budget triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Le budget triennal d'immobilisations 2016-2018 de 15 396 M\$ sera adopté par le conseil d'arrondissement lors d'une séance extraordinaire le 8 septembre et adopté par le conseil municipal de Montréal en novembre. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir et constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que mes collègues du conseil et moi souhaitons insuffler à notre arrondissement, pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois. Nous poursuivons nos programmes de réfection de rues, des parcs, des piscines, des bâtiments, de mise aux normes du parc de véhicules et l'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se termine le 31 décembre 2014, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur :

- L'entretien des bornes d'incendie
- La gestion des contributions financières

Dans tous les cas, l'arrondissement a transmis des éléments de réponse et a déjà adopté des correctifs touchant les situations qui ont fait l'objet de recommandations. Dans certains cas, les solutions sont déjà en place.

Conclusion

En conclusion, j'espère vous avoir démontré avec ce rapport que l'année financière 2014 s'inscrit parfaitement dans une logique de consolidation de nos acquis et dans la continuité de nos efforts de saine gestion, et que les réalisations 2014 s'ajoutent à notre excellent bilan d'améliorations des services aux citoyens depuis le début de ce mandat.



Manon Barbe

Présenté le 10 août 2015 par

Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle